

DÉCHETS DE L'AUXERROIS

LES ACTIONS D'OPPOSITION CONTINUENT...

La majorité des habitants de l'Auxerrois sont opposés à la nouvelle stratégie de gestion des déchets proposée par Crescent Marault qui souhaite supprimer totalement les collectes en porte-à-porte (ordures ménagères et tri sélectif) et réduire le nombre de nos déchèteries. Comme les habitants, nous ne comprenons pas ce recul d'un service public. Le maire-président se vante de proposer un projet « ambitieux, innovant et vertueux », c'est au contraire un projet désastreux pour l'environnement et pour nos finances. Son idée de supprimer la collecte en porte à porte et de la remplacer par 700 points d'apport volontaire est sans doute une première étape avant le passage au secteur privé. Il se murmure que c'est pour punir les rippers après leur grève en 2022. Notre association « Auxerre Ecologie Solidarités » a déposé un recours au tribunal administratif pour faire annuler le vote du 28 septembre 2023. Cette décision introduit une rupture de l'égalité des citoyens, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Une dizaine de maires des communes de l'Auxerrois ont engagé la même procédure.

Le Collectif d'habitants et d'élus *AuxM_sa collecte en porte-à-porte* est votre porte-voix. Lors du dernier conseil communautaire, le Collectif a remis au Président de la Communauté d'Agglomération les 6 381 signatures de la pétition. Nous avons été choqués de la réaction de mépris exprimée par certains élus de la majorité qui se sont moqués de cette action citoyenne. Le 15 janvier, vous avez participé nombreux à l'action de protestation « poubelles en colère » en sortant vos poubelles jaunes dans la rue dans les 29 communes de l'Auxerrois. Les membres du Collectif, à l'écoute des besoins des usagers et des recommandations de l'ADEME, proposent une amélioration progressive du système de collecte existant et le maintien et la modernisation des déchèteries existantes.

Stéphanie Modde, vice-présidente régionale à la transition écologique, a adressé un courrier au Maire-Président de l'Auxerrois dans lequel elle le questionne sur l'absence de perspectives et d'objectifs précis en matière de prévention des déchets à la source, ce qui pourrait ne pas contribuer à diminuer l'enfouissement. Dans son courrier en réponse, Crescent Marault n'avance aucun d'argument pour défendre son choix politique. Comme d'habitude, il accuse les élus des mandats précédents ne n'avoir pas engagé les transformations nécessaires alors que son équipe n'a rien fait depuis trois ans. Il a laissé dans un tiroir les propositions de modernisation des déchèteries, l'étude sur la fiscalité incitative et l'obligation de tri des biodéchets.

Sur ces sujets, il faut une vision globale, des ambitions environnementales affirmées et une réflexion associant les usagers et les communes. La priorité de la démarche de notre collectivité devrait être de favoriser le geste de tri et la mise en place de nouvelles filières de recyclage. Les deux-tiers de ce que nous jetons pourraient être triés et recyclés. Dans notre poubelle rouge, celle des déchets ultimes, on trouve seulement 26 % de déchets qui sont réellement à leur place. Pour le reste, ce sont des déchets évitables liés au gaspillage alimentaire, aux prospectus publicitaires, des déchets compostables (30%) et des déchets recyclables (30% emballages plastiques, métallique, cartons, verres).

Il existe de bonnes sources de motivation à réduire ces déchets : faire des économies car le traitement de tous ces déchets coûte cher à la collectivité, réduire la pollution et limiter l'extraction des matières premières et faire acte de solidarité (donner des objets pour qu'ils aient une seconde vie).

Les élus du groupe « Auxerre Écologie Solidarités » Denis Roycourt et Florence Loury